

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005  
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOËL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise  
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. LOTHaire Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean  
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette  
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert  
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H  
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

**EXCUSES :**

M. FERILLOT Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**SAINT-MEDARD-en-JALLES : Développement de la S.N.P.E. Matériaux énergétiques - Prorogation des délais de réalisation - Avenant - Décisions - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2002/0947 en date du 20 décembre 2002, le Conseil de Communauté a voté une subvention au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 150.000 € au bénéfice de la SEM Gironde Développement, pour le financement du développement des activités de la SNPE Matériaux Energétiques sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Spécialisé depuis une dizaine d'années dans la recherche-développement et la production de matériaux énergétiques, le site bordelais de la SNPE Matériaux Energétiques s'est peu à peu imposé comme leader mondial dans la conception et la fabrication de générateurs de gaz pour airbags.

Le projet immobilier, estimé à 13,2 M€, consistait en l'extension du site de Saint-Médard-en-Jalles et son annexe de Sainte-Hélène, à savoir la construction d'ateliers de production, de bâtiments de stockage et de laboratoires supplémentaires lui permettant de gagner de nouvelles parts de marché et ainsi conforter sa position internationale.

Une convention signée le 11 avril 2003, modifiée par avenant en date du 26 juin 2003 (portant sur le changement de dénomination sociale de l'entreprise), entre la SEM Gironde Développement, la SNPE Matériaux Energétiques et notre établissement prévoyait un délai de trois ans à compter de la date de décision du Conseil de Communauté pour la réalisation de cette opération et la production de l'ensemble des pièces justificatives pour le paiement du solde de la subvention, soit le 20 décembre 2005 au plus tard.

Des retards décisionnels dans le financement de l'opération, notamment concernant l'attribution définitive des fonds Feder prévus au plan de financement, des reports de négociations et de programmations dans les investissements, et l'attente de décisions réglementaires modificatives sur le traitement des effluents d'ici le début 2007 ayant entraîné d'importants retards dans le déroulement de l'opération, la SEM Gironde Développement a sollicité la Communauté Urbaine de Bordeaux pour obtenir une prorogation des délais de réalisation de ce programme jusqu'au 31 décembre 2007.

Compte tenu de l'importance des investissements engagés par la SNPE Matériaux énergétiques pour sa stratégie internationale de développement, du respect du programme de recrutements d'ici la fin de l'année 2005 (50 créations nettes supplémentaires) et du règlement d'un premier acompte de 40 % en février 2004, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** de maintenir l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant total de 150.000 € à verser à la SEM Gironde Développement pour le développement des activités de la SNPE Matériaux Energétiques à Saint-Médard-en-Jalles ;
- **DECIDER** de reporter au 31 décembre 2007 le délai de production des pièces justificatives nécessaires au règlement du solde de cette subvention ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer à cet effet l'avenant ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
28 DÉCEMBRE 2005

M. JEAN-CHARLES BRON

